

L'AUGMENTATION

Quelque 5700 demandes d'asile ont été déposées en Suisse en novembre, près de 1000 de plus qu'en octobre. Berne et les cantons estiment toujours qu'il n'est pas nécessaire de convoquer l'état-major spécial asile pour l'instant.

Perrin voudrait redevenir chef

NEUCHÂTEL. L'ancien conseiller d'Etat souhaite faire son retour en politique. Il a accepté d'être candidat à la présidence de l'UDC cantonale après la démission de Stephan Moser. Dix-sept mois après son départ du gouvernement pour cause d'épuisement, le citoyen de La Côte-aux-Fées avait déjà laissé entendre, à la mi-novembre, qu'il n'excluait pas de revenir en politique si quelqu'un le jugeait utile.

«Les attentats de Paris ont créé une onde de choc»

GENÈVE. Le conseiller d'Etat Pierre Maudet, responsable de la sécurité, a fait le point après les attaques du 13 novembre. Selon lui, son canton est paré à répondre à ce type d'attaques.

«Il n'y a pas aujourd'hui de menace terroriste directe à Genève, mais on se doit d'être sur le qui-vive.» Pierre Maudet s'est livré jeudi à un délicat exercice: répondre aux inquiétudes «légitimes» de la population, tout en évitant de tomber dans la paranoïa ou l'angélisme, selon ses termes.

Le ministre ne le cache pas: les attentats du 13 novembre ont créé une «véritable onde de choc». Toutefois, il se veut rassurant. Il estime qu'en cas



-KEystone

d'attaques semblables à celles de Paris, le Canton serait prêt à faire face.

Depuis les assauts de janvier dans la capitale française, des mesures ont été prises:

Deux cas recensés

Genève compte deux cas de disparition liés au jihadisme, ont indiqué les autorités, sans en dévoiler plus. En Suisse, quelque 71 personnes, dont deux mineurs et six femmes, ont été recensées. «Les départs sont moins élevés que dans les pays voisins, mais on constate une accélération ces derniers temps», note Nicolas Roguer, délégué à l'intégration. Une majorité de ces cas concerneraient des musulmans issus des communautés balkaniques, selon les autorités.

1400 policiers formés pour contrer des tireurs fous, coopération avec les polices romandes, collaboration avec les partenaires sociaux ou dialogue avec les communautés

religieuses font partie de l'arsenal visant à répondre à la menace terroriste ou à la prévenir. Aucune hausse des effectifs n'est toutefois prévue, précise Pierre Maudet. En plus de ce dispositif, une plateforme va être créée pour détecter les cas de radicalisation chez les jeunes, surtout dans l'optique de former les professionnels du secteur socio-éducatif.

Quant aux rassemblements populaires, le ministre estime qu'«on ne peut plus les regarder du même œil». Même si la course de l'Escalade fait l'objet d'une sécurité renforcée, samedi, ce n'est pas là que la menace est réelle. «J'ai plus dans le viseur des matches de préparation de l'Euro 2016», dit-il. -LEONARD BOISSONNAS

Forcée de restituer la prime d'un mort

LAUSANNE. Le Tribunal fédéral (TF) a donné raison à l'héritier d'une Tessinoise décédée à l'été 2014. L'homme avait réclamé le remboursement de la moitié de la prime mensuelle d'assurance maladie après un décès. La caisse avait refusé. Débouté par la justice de son canton, l'héritier avait recouru au TF. Celui-ci a modifié sa jurisprudence et enjoint à la caisse de payer 236 francs. Les juges estiment que l'ancienne

jurisprudence ne peut être prise en compte. Le maintien d'une réglementation différente dans le domaine de l'assurance obligatoire mènerait à une situation peu satisfaisante, constate le TF. Après un décès, la part de la prime payée en trop ne serait pas remboursée pour l'assurance obligatoire. Les soins alors qu'elle serait pour les assurances complémentaires régies par le droit privé, explique l'arrêt. -ATS

L'auto paralyse un parking

Il aura fallu beaucoup de patience à 32 automobilistes pour sortir d'un parking de Delémont, mercredi. Une voiture était garée sur l'unique voie d'accès, bloquant les lieux sept heures durant, rapporte «Le Quotidien jurassien». La police n'a rien pu faire: le proprio du véhicule est resté injoignable et la place de stationnement est privée.

«Il a dégagé le passage pour exercer son droit»

LAUSANNE. Le président fondateur de l'association Rives publiques «a agi de manière licite» lorsqu'il a sectionné une clôture et un portail qui bloquaient l'accès aux rives du Léman, en juin 2012 à Tannay (VD). «Il a dégagé le passage afin de pouvoir exercer son droit», écrit le Tribunal cantonal. Si la décision était déjà connue, les considérants sont désormais publiés et sont très clairs: les deux riverains concernés devaient laisser un passage pour le public.



Une initiative va être lancée pour garantir l'accès au bord du lac.

-CHRISTOPHE BOISSEY/24H



-MATHIEU BOD/24H

«LUX.LGE», de Ben Busche, colore la rue du Mont-Blanc. -KEystone

Orgie de lumières dans la nuit

GENÈVE. Dix œuvres lumineuses ont été inaugurées jeudi dans le cadre de la 2e édition du festival Geneva Lux. Ces réalisations créées spécialement pour la Cité de Calvin illumineront ses rues jusqu'au 10 jan-

vier. Six nouvelles installations sont présentées cette année, dont une de 48 lustres colorés à la rue du Mont-Blanc. Des réalisations créées spécialement pour la Cité de Calvin illumineront ses rues jusqu'au 10 jan-